



OFFRE D'EMPLOI **CDI**

SECTEUR **AGROALIMENTAIRE**

AVANT LE **16 FÉVRIER 2022**



OFFRE N°

44976

SECTEUR

ARTISANAT (ALIMENTATION)

TYPE DE CONTRAT

CDI

DURÉE CONTRAT

INDETERMINEE

TEMPS DE TRAVAIL

TEMPS PLEIN

ENTREPRISE

TRIBALLAT - RECRUTEMENT DU 21/02/22 AU
25/02/22

LIEU

FRANCE, BRETAGNE, ILLE ET VILAINE (35),
MORBIHAN (56)

POSTULEZ AVANT LE

29/11/2021

PRISE DE POSTE

10/01/2022

CONTACT

Fabrice BACHEVEN
fbacheven@cnam.fr
06 92 64 73 27

STANDARD
☎ 02 62 15 00 00

PILOTE D'INSTALLATION AUTOMATISEE - H/F - CDI

► DESCRIPTIF

Vous réalisez en autonomie la fabrication de fromages selon les règles d'hygiène et de sécurité alimentaires et les référentiels qualité de l'entreprise. Vous assurez la production de fromages type pâtes pressées non cuites : pilotage des indicateurs de fabrication clefs et adaptation en cas de dérives. Vous êtes garant de la fabrication en termes de qualité et quantité telles que définies avec le responsable d'équipe. Vous réalisez les mesures de suivi et les enregistrez. Vous participez à l'optimisation du fonctionnement du matériel et à la productivité de l'atelier. Vous assurez le suivi de la traçabilité, du contrôle, de l'enregistrement, du diagnostic et des interventions.

► PROFIL RECHERCHÉ

NIVEAU :

Bac ou équivalent

DIPLOME REQUIS :

Bac pro Pilotage de systèmes de production automatisée

EXPÉRIENCES :

Expérience professionnelle souhaitée

COMPÉTENCES :

Vous avez une première expérience en fromagerie.

FORMATION MIN ACCEPTÉ :

BAC en Industrie Laitière ou Agroalimentaire, idéalement formation ENIL (Ecole Nationale Industrie Laitière)

FORMATION MAX ACCEPTÉ :

Non spécifié

LANGUE(S) :

Connaissances de base en français

INFORMATIQUE :

Non spécifié

PERMIS :

B

► EXIGENCE(S)

Travail de 3h/12h, 6h/15h, 12h-20h sur la base de 37heures semaine

► RÉMUNÉRATION

Salaires BRUT: Entre 1556 et 1700 € Mensuel

► AIDES DU CNARM



Billet d'avion
aller +
transfert



Allocation
d'arrivée
de 400€



Aide à
l'hébergement
2 mois



Indemnité
forfaitaire
de 500€



Prime
d'installation
de 400€



Indemnité
complémentaire
selon la situation